



Lettre de l'Elu

n° 6 de juillet 1999

Editorial du Président

Vous avez entre les mains un nouvel exemplaire de la Lettre de l'Elu. Jusqu'ici destinée aux membres du comité directeur, aux présidents des Commissions fédérales, aux présidents de CSR et aux grands électeurs, sa diffusion a été étendue aux présidents de CDS suite à la demande de l'AG de Mandeure.

Pour me part, j'ai souhaité qu'elle soit également adressée aux présidents des clubs et aux individuels, afin de favoriser la circulation de l'information au sein de chacune de nos structures.

De son côté, le bureau étudie les coûts de réalisation et de diffusion d'un bulletin de liaison interne, à destination de tous les fédérés à jour de cotisation.

Cette formule pourrait être une reprise du **F.F.S. Quoi de Neuf ?**, feuille d'information abandonnée voici 25 ans au profit de Spelunca. Mais ce dernier était alors adressé à chaque fédéré, il n'y avait donc plus lieu de maintenir deux publications quasi concurrentes vis à vis du même public.

Au fil des années, la fédération est revenue à une diffusion plus restreinte de Spelunca, mais **F.F.S. Quoi de Neuf ?** n'est pas reparu, ce qui a privé nos fédérés d'une part d'informations directes dont ils sont demandeurs.

En attendant cette reprise, il m'a semblé qu'une diffusion plus large de notre Lettre de l'Elu pourrait partiellement répondre aux souhaits légitimes d'information qui m'ont régulièrement été transmis par nombre d'entre vous lors de ma participation sur le terrain aux AG, festivals, expositions et autres réunions.

A ces mêmes occasions, d'autres demandes m'ont été transmises. Certaines plus fermement que d'autres, relayées par un plus grand nombre de spéléologues. J'avais promis d'y travailler dans la mesure de mes moyens. J'en ai retenu trois principales et je me propose de mettre à profit mon année de présidence pour, les défendre auprès des services du Ministère de la Jeunesse et des Sports et du Comité National Olympique et Sportif Français, si vous en êtes toujours majoritairement d'accord, bien entendu !

Le première, celle qui revient le plus souvent, c'est notre système de représentation lors de nos AG nationales. Pour une fédération comme la nôtre, je vais donc discuter le principe du retour à une représentation calculée sur la base de 1 fédéré = 1 vote. Ce qui me paraît légitime dans un fonctionnement démocratique. Peut-être reverrons-nous alors ces AG fortes de plus de 1000 participants, dont nous avons perdu l'habitude depuis longtemps. Les récentes modifications des statuts de certains CSR ou CDS dans ce sens me confortent dans cette proposition.

La seconde demande, inscrite d'ailleurs au rapport d'orientation, c'est le passage du flambeau au sein du comité directeur. Tous les quatre ans, une équipe en remplace une autre, avec les difficultés d'adaptation et de suivi des dossiers que l'on connaît. Fort de l'exemple d'autres fédérations, dont j'ai eu connaissance lors de rencontres avec d'autres présidents au Comité National Olympique je vais donc étudier le principe du renouvellement par quart tous les ans du comité directeur. Ce qui évitera à la fédération d'être "décapitée" tous les quatre ans et facilitera la transmission efficace des affaires en cours tout en permettant aux "anciens" du CD de former valablement les "nouveaux".

Enfin, la troisième demande concerne le date de l'AG nationale.

Vous êtes nombreux à déplorer ce choix de la Pentecôte..., un des premiers longs week-end de l'année où la perspective d'une météo agréable attire plutôt vers la spéléo que vers les réunions !

Pourquoi ne pas la fixer en automne, autour du mois de novembre ? En dehors de cet aspect spéléologique pratique, l'outre avantage serait que nous rentrerions dans le cadre de la Loi sur le Sport, en tenant notre AG dans les six mois suivant la clôture des Jeux Olympiques d'été... une quasi monnaie d'échange, si j'ose dire, pour négocier le retour à 1 fédéré = 1 voix et pour le passage au renouvellement par quart chaque année du CD.

Ces trois propositions, avec l'accord du Bureau, je vais les soumettre aux services juridiques du NJS et du CNOSF, pour être certain d'obtenir leur aval et donc, leur soutien si vous décidez de les soumettre aux votes de la prochaine AG.

Car, bien entendu, c'est vous qui déciderez si ces changements doivent être entrepris lors de l'AG 2000, qui se tiendra comme prévu à la Pentecôte. En effet, si changements il y a, ils ne seront applicables que pour le prochain mandat.

Toutes ces idées, vous avez été nombreux à m'en parler. J'espère que vous serez encore plus nombreux à nous faire part de vos réactions. N'hésitez pas, car elles sont indispensables à l'évolution de notre réflexion commune et donc, à notre avenir.

Et, quel que soit votre avis, n'oubliez jamais que le Fédération, c'est VOUS !

Pascal Vautier
Président de la F.F.S.

AGENDA du PRESIDENT

- Le 2 juin : GNOSF - Réunion du Collège des présidents de fédérations pour travailler sur le projet de Loi sur le Sport.
- Le 8 juin : MJS : réunion de travail sur les sports de nature, RV avec le chargé de comptes FFS à la BFCC.
- Le 15 juin : Siège FFS. Dossiers avec le DTN.
- Le 17 juin : Réunion de bureau téléphonique.
- Le 18 juin : Siège FFS- Réunion avec l'expert-comptable et le DTN pour l'évaluation précise de la situation de trésorerie.
- Le 21 juin : RV avec un avocat parisien (affaire Boislaigue + vue d'ensemble des dossiers FFS "accès" et "environnement").
- Le 23 juin : Siège FFS pour dossiers avec le DTN, en profitant d'aller au CREPS de CHALAINS pour le BE. Déplacement de Paris à CHALAINS (voiture DTN) via Dijon pour prendre François Jovignot.
- Le 24 juin : CREPS de CHALAINS pour jury final BE spéléo.
- Le 25 juin : Réunion ce travail au Conservatoire des Sites de Normandie pour la propriété fédérale du Pylône.
- Le 28 juin : Réunion "sports de natures" au CNOSF (frais CNOSF).
- Le 29 juin : MJS réunion "sports de nature" et passage dans les services en rapport avec la FFS. FFS l'après-midi pour dossiers avec le DTK,
- Le 30 juin : TGV Rouen-Lyon pour réunion au Conseil Régional Rhône-Alpes avec le DTN et Laurence Tanguille (subvention FFS pour locaux de Lyon).
- Le 4 juillet : Soirée de travail à Rouen avec R. Verlut et J. Clauzon.
- Le 6 juillet : Représentation FFS à la réunion de Bureau du Conservatoire des Sites de Normandie.
- Le 8 juillet : Mission CNOSF en Ardèche (Natura 2000); (frais CNOSF). Passage au siège le matin pour dossiers FFS.
- Le 9 juillet : Représentation FFS au CREPS de Vallon-Pont-d'Arc, dans le cadre de l'inauguration du centre multimédia. Rencontre avec diverses personnalités : M. Personnez, 1er Vice-pdt du Cseil Régional Rhône-Alpes, le DRJS, le directeur général du MJS, le DDJS 07, le Pdt du Cseil Général 07, le Secrétaire d'Etat au commerce, plusieurs sénateurs, députés, conseillers régionaux et généraux, etc. Mission CNOSF : travail sur le dossier Natura 2000 à la Réserve des Gorges de l'Ardèche.
- Le 10 juillet : Elaboration de demande de subventions FNDVA (financement stages administratifs et réunion des présidents de Régions)
- Le 12 juillet : Rencontre avec le Directeur du CREPS de Vallon.
- Le 13 juillet : Représentation de la FFS à l'inauguration des nouvelles salles de l'Aven d'Orgnac. Rencontre avec des fédérés (CDS / SSF / Clubs) et avec le Préfet, le Sous-préfet + divers élus du secteur.
- Le 14 juillet : Visite sur le terrain - Site à protéger
- Le 15 juillet : Réunion de travail Natura 2000 à la Réserve.
- Le 16 juillet : Réunion de travail à Ganges avec J. Clauzon. Transmission de dossiers avec Jacques chez C. Viala à Teyran.
- Je n'ai pas compté les nombreuses réunions de travail faites à Rouen avec R. Verlut ni certaines représentations FFS réalisées en tant que président dans mon secteur (aucun déplacement remboursé). Comme je l'avais indiqué au CD, aucun de mes déplacements pour les réunions à Rouen n'a fait l'objet d'une note de frais.

Note d'information N°5 de Joël Possich (résumé)

26 MAI 1999 18H00 → A.G. DES COPROPIETAIRES POLE TECHNIQUE DE LYON

Participant → Joël Possich

- 1- La régie a changé de système de nettoyage de l'immeuble. N'ayant pas encore pris de personnel d'entretien pour les locaux de Lyon (économie pour ce début d'année en dépense pour le personnel), j'ai demandé les coordonnées de l'entreprise pour obtenir un devis lorsque les sols seront posés.
- 2- Le budget prévisionnel de la régie de 247 Kf a été ramené à 230 Kf après concertation avec les copropriétaires. Une marge pour effectuer des travaux non prévus a tout de même été laissé pour éviter de convoquer une AG extraordinaire en cas de dépassement du prévisionnel.

- 3- Les frais de la régie sont en augmentation de 2,4% soit 19353,60 f.
- 4- **Accord des copropriétaires** pour mettre en lieu et place de l'inscription Art et Décor, une enseigne FFS.
J'ai passé une commande à Alpha B pour une enseigne de 5,20m x 3,2m en aluminium prélaqué blanc d'une épaisseur de 18/10^e. Inscriptions :logo FFS avec fond vert,Fédération Française de Spéléologie avec les 3 majuscules en vert. Livraison sous 3 semaines coût 1996 f HT.
- 5- **Accord des copropriétaires** pour placer une boîte aux lettres dans le hall du 28 rue Delandine sur la porte du local à vélo.

2 JUIN 1999 16H00 → REUNION AVEC MINOLTA FRANCE

Participant → Joël Possich

Présentation d'offre de location de photocopieurs.

- 1- Appareil avec pagineuse, plieuse et agrafeuse au coût de sortie identique au duplicopieur. Dossier transmis à Pascal Vautier pour info ou étude.

Proposition de remplacement de l'appareil actuel (propriété FFS) par une photocopieuse EP2030 trieuse et agrafeuse en location.

Coût de location avec reprise même conditions de maintenance que maintenant → 18191 f

- 2- Coût actuel de maintenance pour 90000 copies → 10333 f

- 3- Pour information, 60000 copies au duplicopieur.

Aucune décision de prise, en réflexion.

2 JUIN 1999 16H45 → REUNION AVEC NEOPOST

Signature du contrat pour un appareil à affranchir avec pesage automatique, livrable en septembre.

Avantages : gain d'argent sur les envois en nombre, gain de temps pour l'achat des timbres et le collage des timbres, publicité sur les enveloppes, confection complète des ouvrages avec routage après livraison de la maquette.

Coût : caution de 3000f à la poste récupérable dans 3 ans, 266ht par mois, récupéré sur la diminution des affranchissements.

16 JUIN 1999 15H00 → REUNION TELEPHONIQUE AVEC PCER (PLOMBERIE)

Contact téléphonique avec Serge Léo qui a effectué la plomberie de la première tranche de travaux. Je lui ai demandé de faire un devis pour le chauffage. Nous avons défini ensemble les besoins.

16 JUIN 1999 15H30 → REUNION AVEC FRANERGIE –FRANCE'ECO

Définition des besoins en chauffage avec le commercial de l'entreprise. Des devis seront faits en intégrant une climatisation réversible, les aides d'EDF et une projection des coûts de consommation sur un an.

Infos en bref

- **Logiciel des adhérents** : Eric Lefebvre et J-P couturier se sont rendu au siège pour faire l'état des lieux et des possibilités d'évolution. Une première version de travail d'Eric devrait être réalisée fin juillet pour être testée. Il sera alors nécessaire de disposer au siège d'un poste de travail avec Acces 97.

- Réunion de bureau par téléphone le 17 juin : résumé du relevé de décisions (cf. compte rendu complet)

☞ **EFS :**

Joël propose que le manuel technique moniteur passe par la Co Publication pour pouvoir récupérer la TVA.

Décision n°1 : Proposition adoptée à l'unanimité.

Il demande un accord de principe pour la publication d'un cahier du CDS sur l'équipement en fixe de cavités, a savoir que son financement présente des difficultés et qu'il faudra le prévoir sur le budget de l'an prochain.

Décision n°2 : Accord sur le principe de la part de l'ensemble du Bureau.

Il demande également la possibilité pour l'EFS de publier un cahier supplémentaire sur "La Crue" celui-ci n'étant pas prévu au départ. L'EFS se chargeant d'en trouver le financement.

Décision n°3 : Accord de la part de l'ensemble du Bureau.

Pour info, il précise que la réforme au niveau du carnet de formation suit son cours.

☞ **EFC :**

Eric Alexis demande le financement de l'achat d'un portable : il propose que 50% soit pris sur les bénéfiques du manuel technique de sa Commission, et 50% sur le budget fédéral. Cette dernière part peut être récupérée sur la somme à percevoir de l'assurance après le vol de celui de Serge Fulcran.

Romain souhaite que cela rentre sur une ligne spécifique "matériel" au niveau du siège.

Décision n°4 : Le trésorier se charge de faire réponse.

mode de fonctionnement :

De retour "aux affaires" il paraît indispensable à Richard Maire au vu du fonctionnement actuel de la fédération et de la disponibilité des élus, d'avoir un Directeur Administratif. Il faudrait donc dans un avenir proche de trouver quelqu'un ou de transférer les fonctions d'un Cadre technique. Le fait de du changement de DTN nous

offrirait la possibilité de demander un poste de collaborateur proche qui pourrait faire fonction. Une remarque est faite sur l'augmentation du rapport de l'effectif du personnel dans notre structure point déjà évoqué en AG. Il faut donc que les choses soient clairement étudiées et justifiées.

Décision n°5 : Accord du Bureau pour qu'une recherche dans ce sens soit faite par Richard, François et Bernard, pour être proposée au CD d'octobre.

2. Le bureau renouvelle son appui à la position prise par Richard pour sa succession à la tête de Karstologia.

Décision n°6 : Objectif : que tous le bureau soit connecté en septembre.

Décision n°7 : Plan de communication au CD de ce qui a été fait fin juin, fin juillet fin août. Envisager ensuite cette information tous les 15 jours (le secrétaire général regroupant les données du bureau)

Décision n°8 : Romain contacte La Rouille pour avoir la liste du matériel mis à disposition des élus.

Problèmes techniques de communication :

- Beaucoup de problèmes sont liés à notre fournisseur d'accès, surtout aux communications électroniques de M-C Harm. Alain Epron (groupe GTIF) a fait une étude sur l'évolution possible à la fois de notre site, de son hébergement et du courrier électronique. Il propose de changer de fournisseur (moindre coûts, et meilleur service) pour prendre Wanadoo. Dans un premier temps il propose de prendre 2 abonnements (Paris et Lyon) en profitant des promotions, le reste des transferts pouvant se faire par la suite. Cela permettra de régler le problème du secrétariat.

Décision n°9 : Accord du bureau, Pascal se charge de faire parvenir à Alain les deux formulaires signés au plus vite.

- Un autre problème au niveau téléphonique se fait jour à Paris d'une part : le nombre de lignes téléphoniques disponibles ne permet pas au personnel de travailler dans de bonnes conditions (utilisation du même téléphone) l'étude d'un standard (ainsi qu'à Lyon) s'avère nécessaire. Il faudra envisager un budget particulier; en attendant une nouvelle ligne peut être envisagée.

Pour Lyon il est nécessaire d'acheter un combiné téléphonique.

Décision n°10 : Accord du bureau pour une troisième ligne à Paris. Achat d'un combiné pour Lyon (Romain).

Etude sur un standard, à mettre au provisionnel 2000.

- **GTIF INFO n°2** - Juillet 1999 Groupe de Travail Internet de la Fédération

CHANGEMENT DE PROVIDER

Lors de sa réunion du 17 juin 1999, le Bureau de la FFS a décidé de changer de fournisseur d'accès pour le site FFS et les adresses mel associées.

Ce changement a été décidé suite à des défaillances techniques avec le fournisseur d'accès actuel. C'est France Telecom qui a été retenu avec l'offre Wanadoo.

Ce changement aura lieu dans les prochains jours et risque de perturber momentanément les liaisons Internet avec la FFS (transfère du nom de domaine, création des nouvelles adresses mel, etc ...).

Ce changement entraînera un surcoût financier pour cette année, surcoût qui sera rattrapé les années suivantes. En effet, wanadoo est moins cher que le fournisseur actuel avec une prestation meilleure.

ALIAS ET RENVOI D'ADRESSE

A l'image du CDS13, les structures fédérales ayant leur propre fournisseur d'accès peuvent demander des alias et renvoi d'adresse du type "ffspeleo.fr". Pour cela~ il suffit d'en faire la demande au GTIF (GTIF@wanadoo.fr) qui transmettra au Bureau de la FFS pour accord. Les alias seront disponibles après le changement de fournisseur d'accès.

NOUVEAU SITE DE LA FFS

De nouvelles pages ont été insérées dans le nouveau site de la FFS dont le chantier est visible à partir du site du GTIF (<http://perso.wanadoo.fr/epron/gtif>). Il s'agit de la liste de tous les sites Internet français sur la spéléologie, regroupant actuellement 110 références. Cette liste est accessible via le menu Naviguer du nouveau site de la FFS.

Si vous connaissez d'autres sites qui ne figurent pas dans la liste, nous sommes preneur.

Les autres travaux ont pris un peu de retard. Vous pouvez bien entendu nous donner votre avis et vos idées sur ce nouveau site.

COMMISSIONS

Un courrier a été envoyé à tous les responsables de commission pour connaître leurs attentes en ce qui concerne le site Internet de la FFS. Nous leur avons aussi demandé des infos concernant leur commission, infos qui apparaîtront sur le nouveau site de la FFS.

GTIF : c/Alain EPRON - 25, square Thomas Edison 94000 CRETEIL - 01.43.39.80.59 - GTIF@wanadoo.fr
<http://perso.wanadoo.fr/epron/gtif>

Vous trouverez joint à cette lettre un document dénommé "**Qui fait quoi ?**" qui vous présente la répartition des tâches en fonction des dossiers à traiter. Comme vous pourrez le constater, le travail ne manque pas pour les membres du bureau qui sont sensés être au courant de tous les dossiers même s'ils sont délégués ! Ceci vous permettra de comprendre qu'un directeur administratif devient une impérieuse nécessité pour un suivi correct de l'ensemble des dossiers.